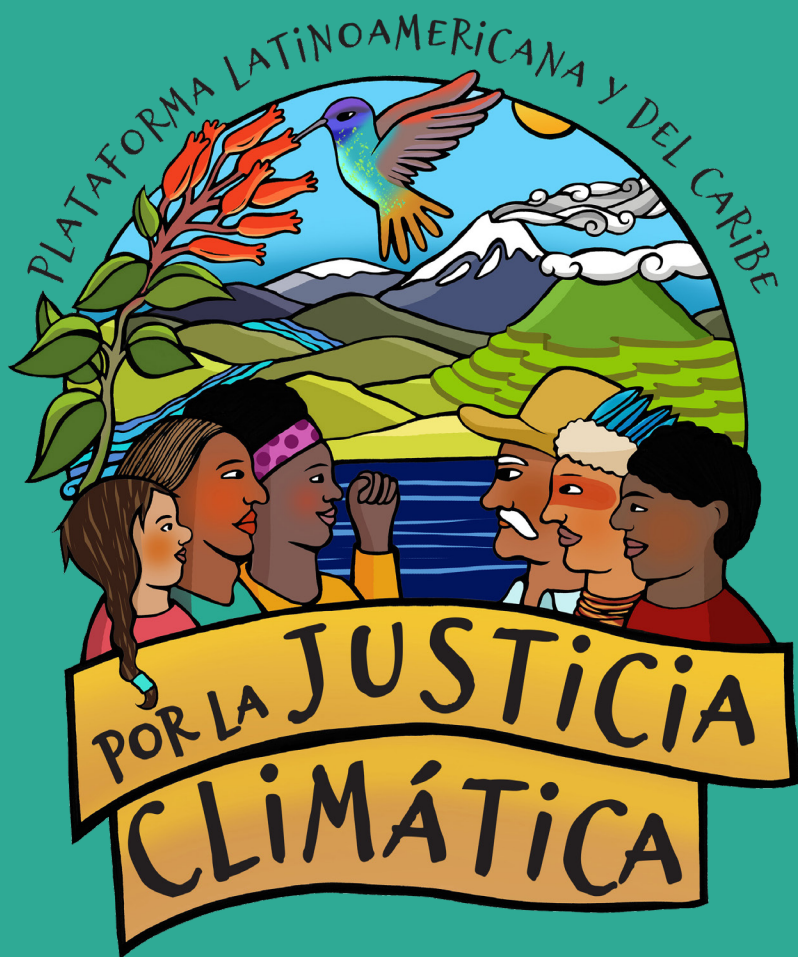


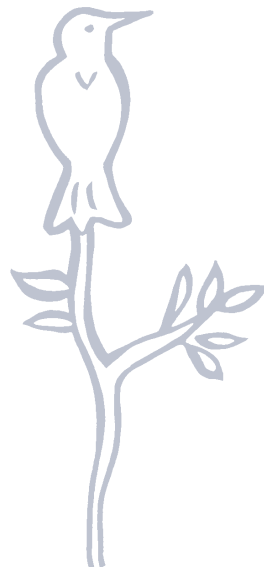
GLOSSAIRE

DE LA JUSTICE CLIMATIQUE



CONTENU

Introduction	3
Justice climatique	4
Fausses solutions	9
Jargon du changement climatique	18
Stratégies des entreprises et des États	24
Propositions et solutions par les peuples	27



INTRODUCTION

Ces dernières années, le changement climatique est devenu un sujet de discussion incontournable entre entités nationales et multinationales des secteurs public et privé. Elles ont développé une rhétorique cohérente pour persuader une société, de plus en plus touchée par les impacts de la crise climatique, qu'elles agissent de manière décisive pour faire face à cette situation.

Cette rhétorique est obscure pour ceux qui ne connaissent pas le langage scientifique ou les rouages des négociations internationales. Il est basé sur une terminologie technique qui provoque de la confusion et par conséquent complexifie la résolution du problème. Dans les négociations sur le climat, l'approche a consisté à réduire le problème : on est passé de la remise en cause du modèle socio-économique qui régit la vie sur la planète, à une simple question de molécules dans l'atmosphère.

En d'autres termes, l'accent est mis sur les conséquences de la crise plutôt que sur ses racines. Faire face à la crise climatique est une situation complexe où convergent de nombreux intérêts, dynamiques, facteurs et acteurs. De ce fait, un lexique hyperspécialisé a surgi pour masquer les possibilités d'action collective transformatrice urgente que le moment actuel exige.

Pour faciliter la compréhension et la prise de mesures concrètes par les communautés et les organisations, la Plateforme latino-américaine et caribéenne pour la justice climatique a préparé ce **Glossaire de la justice climatique** que vous avez maintenant entre les mains. Ce glossaire est divisé en cinq sections i) Justice climatique : comment les mouvements sociaux du monde entier ont développé leur propre récit sur la crise pour faire face aux récits institutionnels ; ii) Fausses solutions : les outils et mécanismes qui servent à détourner l'attention des actions transformatives que nécessitent la crise climatique ; iii) Jargon du changement climatique : une terminologie technique ; iv) Stratégies privé et public : comment les grands pollueurs cherchent à se soustraire de leurs responsabilités et continuent à polluer ; et v) Propositions et solutions par les peuples : pour construire l'espoir collectif.

Nous sommes conscients que ce premier effort n'est pas exhaustif. Mais à travers celui-ci, nous cherchons à élargir nos points de vue, à contribuer à démasquer les fausses solutions, et surtout à comprendre et amplifier les propositions pour une justice climatique.

1

JUSTICE CLIMATIQUE



Effondrement climatique / crise climatique

Le climat a toujours changé. Cependant, l'activité anthropique moderne, enracinée dans la consommation d'énergie à base de combustibles fossiles, a provoqué l'effondrement du système terrestre, entraînant des changements climatiques soudains, accélérés et imprévus dus au réchauffement climatique. Cette notion d'effondrement fait référence à l'insoutenabilité de la vie humaine et non humaine sur Terre en raison de l'organisation dominante patriarcale, raciste, anthropocentrique, androcentrique, spéciste et coloniale des structures sociales modernes, au détriment de la biodiversité, de l'eau, du sol et d'autres éléments de la nature. Ces dernières années, cela a accéléré et affecté les cycles écologiques, entraînant des changements dans les écosystèmes, dont certains irréversibles. Ces crises multiples et liées - économiques, sanitaires, politiques et sanitaire, parmi tant d'autres - renforcent la nécessité d'une approche qui réorganise, régénère, répare et guérit les liens entre l'humanité et la nature pour enrayer l'effondrement.

Dettes écologique et dette climatique

La dette écologique est la dette que les pays du Nord ont vis-à-vis des pays du Sud. C'est le devoir qu'a le Nord envers notre planète, car il a participé à sa destruction progressive à travers ses systèmes de production et de consommation. Cette dette remonte à l'époque coloniale et continue de croître à ce jour. Les actes de pillage, d'usufruit, de destruction, de dévastation (extraction pétrolière et minière des forêts et de la biodiversité), et la pollution de la Nature en font partie. Cela inclut également les échanges écologiques déloyaux, quand les biens destinés à l'exportation - principalement des matières premières - sont produits sans tenir compte des dommages sociaux et environnementaux. Parmi ces dommages, on peut citer le vol de propriété intellectuelle et l'usufruit lié aux connaissances ancestrales sur les semences et les plantes ; l'utilisation et la dégradation de la terre, du sol, de l'eau et de l'air pour la monoculture ; le déversement de déchets toxiques dans les pays du « tiers monde » ; et d'autres effets du capitalisme mondial et industriel. En conséquence, la souveraineté alimentaire, les modes de vie et les moyens de subsistance des communautés locales sont menacés. La dette climatique fait partie de la dette écologique. La dette climatique fait référence à l'appropriation illégitime de l'atmosphère et de la capacité de la Terre à absorber les émissions de CO₂ provenant de l'extraction et de la combustion disproportionnées de combustibles fossiles. La pollution de l'air est la première cause de l'effet de serre et de la crise climatique qui en résulte, qui touche les populations les plus vulnérables du Sud.

Racisme environnemental

Bien que chaque personne soit affectée par des événements climatiques extrêmes, tout le monde n'a pas la capacité de les affronter et de les surmonter avec la même facilité. Les nations historiquement exploitées, discriminées et exclues par des structures socio-économiques favorisant un petit nombre d'élites (généralement des Blancs), se sont révélées excessivement vulnérables car obligées de vivre dans des zones à haut risque et disposent de moins de ressources financières. Dans le même temps, les politiques d'aide en cas de catastrophe sont inégalement réparties, profitant aux communautés blanches riches par rapport aux communautés noires, autochtones, paysannes et ouvrières, entre autres. Le racisme environnemental expose et perpétue l'héritage du colonialisme.

Global South / Global North

Le terme « Global South » devient de plus en plus courant. Pourtant, il est souvent utilisé de manière contradictoire et inadéquate. Par exemple, il est parfois utilisé exclusivement pour désigner géographiquement le sud ou pour remplacer le terme « pays en développement ». D'autres fois, il fait allusion aux communautés les plus vulnérables, quelle que soit leur géographie. Par conséquent, il est important de développer une définition qui aide à construire le récit d'un changement systémique. Il existe un risque que le terme lui-même soit utilisé pour brouiller et obscurcir les inégalités et les injustices au sein des pays du Sud. Le concept ne peut pas faire allusion aux oligarques, aux hommes d'affaires, aux propriétaires terriens, aux gestionnaires et aux représentants des sociétés transnationales des pays « du Sud » ou « en développement ».

Par conséquent, le « Sud global » devrait désigner a) les communautés locales, les groupes autochtones, les paysans et les organisations territoriales qui sont victimes des impacts du capitalisme, du patriarcat, du colonialisme, de la violence structurelle et de la politique de développement extractive ; et b) les populations vulnérables déplacées, sacrifiées, polluées, politiquement persécutées, intimidées et menacées par les entreprises, le système financier et les États. Par conséquent, cette définition englobe les communautés aux États-Unis et en Europe qui connaissent également ces conditions. D'autre part, le « Nord global » devrait désigner les États, les institutions frontalières territoriales, les entreprises, les élites, les agro-industries oligarchiques et les institutions financières ainsi que les individus et les entités qui facilitent et/ou profitent de l'exploitation, du pillage et de la thésaurisation des richesses. Par conséquent, cette définition englobe les entités du Nord global dans les pays du Sud.

Responsabilité historique / Responsabilité des grands pollueurs

Une poignée d'entités détient sans aucun doute une responsabilité historique dans la crise climatique. Les discussions dans les négociations multilatérales sur ce sujet se sont centrées uniquement sur la responsabilité des États, en mettant l'accent sur la responsabilité historique des pays les plus développés. Les États-Unis sont en tête de cette liste, suivis de l'Europe et d'autres pays industrialisés. Ces pays ont exploité les combustibles fossiles pour développer leur industrie, établir des relations coloniales, contrôler l'accès aux ressources et générer des profits. Cependant, pour ne pas trop simplifier, cette analyse doit également prendre en compte les inégalités et les injustices au sein de chaque Etat. Ainsi, la discussion sur la responsabilité historique doit tenir compte des énormes profits dont ont bénéficié les sociétés transnationales publiques et privées, les oligarchies et les élites financières, ainsi que la responsabilité des acteurs politiques et des décideurs qui ont permis et dissimulé la dépossession, la destruction de la nature et violations des droits, et la construction d'un système d'impunité. Dans le même temps, la dette climatique ne doit pas être attribuée aux communautés autochtones, aux travailleurs ou aux migrants dépossédés. Cependant, il est à noter qu'il existe des élites dans le Sud dont la position impérialiste contribue au réchauffement climatique.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et réfugiés climatiques

De plus en plus de personnes sont contraintes de migrer en raison de catastrophes ou de changement climatique soudain. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (ou PDI), les personnes déplacées à l'extérieur de leur pays (réfugiés) et les apatrides (ceux qui n'ont la nationalité d'aucun pays) sont de plus en plus nombreux. Partout dans le monde, les populations subissent les effets de la crise climatique (comme les moussons, les glissements de terrain, la sécheresse, les inondations et les ouragans). Mais les impacts sont disproportionnés dans les pays vulnérables, les pays en conflit ou les pays où les gros pollueurs détiennent d'importantes dettes écologiques ou sociales. Ces pays ont besoin d'un soutien plus important. Dans les situations de vulnérabilité, de déplacement et de migration forcée, les personnes âgées, les femmes et les enfants sont les plus touchés.

Une transition juste pour et par le peuple

Certes contesté, la transition juste est un concept en constante évolution. Depuis ses origines dans les syndicats des travailleurs jusqu'à aujourd'hui, celui-ci prend différentes formes. De nombreuses organisations multilatérales, entreprises et États ont commencé à utiliser le terme de manière démagogique pour déguiser les solutions proposées ou justifier la poursuite d'un modèle de développement qui nous conduit inexorablement vers l'effondrement écologique. La transition juste ne doit pas être confondue avec « le droit au développement » ou utilisée pour éviter une transformation profonde de la société et de l'économie. Du point de vue de la justice climatique, une transition juste doit être centrée sur la protection et la justice pour la nature et pour les communautés et les peuples historiquement touchés par les politiques violentes de développement extractivisme. La transition juste est la voie à emprunter vers un changement systémique profond pour et par les populations et la nature.

Changement systémique

Les preuves accablantes de l'impact du changement climatique confirment sans aucun doute les causes structurelles de la crise climatique. Le capitalisme – en tant que système économique et organisationnel, global et institutionnalisé, qui cherche la croissance économique et la concentration des richesses comme seul objectif – est en train de détruire la vie sur Terre. Si nous voulons nous attaquer aux causes structurelles du changement climatique, nous devons rechercher un changement systémique. Bien que nous ne puissions pas encore voir clairement les détails de ce que cela signifie, nous savons que nous avons besoin d'une transition qui restructure nos modèles d'organisation sociale et rétablisse l'harmonie avec la nature, tout en faisant progresser la justice sociale et l'équité. Un tel changement systémique doit éradiquer le capitalisme et ses relations de pouvoir, ainsi que l'extractivisme, le patriarcat, le racisme, le colonialisme, le spécisme et le classisme. Il doit placer le commun, le collectif, le communautaire, les soins et les réseaux au cœur de l'organisation socio-économique, en distribuant la richesse de manière équitable, en ne consommant que ce qui est nécessaire et en offrant une vie épanouissante, en particulier aux personnes historiquement marginalisées, déplacées, et impacté par le système d'accumulation des richesses. Ce nouveau modèle doit respecter les droits humains des communautés autochtones et ancestrales, des femmes, des paysans et des travailleurs, ainsi que les droits de la nature.

2

FAUSSES SOLUTIONS



La Bioénergie avec captage et stockage du carbone (BECCS)

Le BECCS consiste d'abord à produire de l'énergie en brûlant de la biomasse à grande échelle, puis, à l'aide de machines, à éliminer l'excès de CO₂ de l'atmosphère. Cette technologie inclut également la promotion d'une autre technologie artificielle : la capture et le stockage du carbone, qui cherche à utiliser d'énormes dispositifs pour absorber le CO₂ et le réinjecter dans des puits de carbone tels que le sol et l'océan (voir Géo ingénierie). Ce processus est un autre outil proposé par les entreprises dans leur prétendue lutte contre le réchauffement climatique. Pour les organisations qui promeuvent la justice climatique, la technologie BECCS est une distraction risquée, non-valide, coûteuse et dangereuse qui détourne l'attention de la réduction réelle et drastique des émissions nécessaire de toute urgence pour éviter la crise climatique.

Les sociétés de combustibles fossiles ont tenté de présenter cette proposition comme une formule magique pour lutter contre le changement climatique, cherchant à tirer profit de la destruction de nos écosystèmes et de nos communautés. Ces entreprises, et les gouvernements qui les soutiennent, misent tout sur ce type de géo-ingénierie à l'efficacité douteuse au lieu d'investir dans des projets d'énergie propre qui augmentent la souveraineté énergétique ou de poursuivre d'autres voies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (par exemple, garder les combustibles fossiles dans le sol et arrêter l'extraction de matières premières) - ce qui est nécessaire pour mettre un terme à l'urgence climatique.

Marchés du carbone

Les marchés du carbone permettent aux entreprises d'acheter des exemptions bon marché aux réglementations nationales ou nationales sur les émissions de CO₂. Ils permettent également à quiconque d'acheter un certificat attestant que sa pollution de CO₂ a été "neutralisée". Ces exemptions et autorisations sont délivrées en partie par des entreprises et des États qui se livrent à des activités qui « nettoient » la Terre ou qui investissent dans des activités capitalistes certifiées « moins destructrices que la normale ». Les centrales électriques en Europe, par exemple, peuvent continuer à polluer l'air avec du CO₂ alors qu'elles achètent des certificats qui montrent qu'elles colonisent la capacité photosynthétique des forêts d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie ou qu'elles libèrent moins de méthane que ce qu'elles disent être normal. Les marchés carbone se sont répandus dans le monde entier depuis les années 1990 et sont désormais la principale réponse à la crise climatique dans de nombreux endroits. Ils s'appuient sur le modèle américain

des marchés de services de conseil en environnement des années 1970 à 1990. Ils sont également liés aux régimes néolibéraux qui permettaient aux entreprises d'économiser de l'argent en ne se conformant pas aux législations environnementales américaines entrées en vigueur dans les années 1960 et 1970. Une grande partie du nouveau capitalisme vert est basée sur les marchés du carbone, soutenus par des entreprises leaders dans les industries minières, pétrolières, de fabrication de masse, de technologie numérique, d'aviation et de transport maritime, entre autres, ainsi que par des ONG de Wall Street et de Washington comme le Fonds de défense de l'environnement et Nature Conservancy. Toutes les agences des Nations Unies, la Banque mondiale, les gouvernements du monde entier et des milliers de chercheurs universitaires sont en faveur des marchés du carbone.

Neutralité carbone

Entreprises et gouvernements promeuvent la « neutralité carbone » comme un supposé « changement radical » qui équilibrerait « dans la mesure du possible » les émissions de gaz à effet de serre. Cette proposition suppose que chaque tonne de CO₂ est égale à une tonne absorbée par les plantes, les océans, le sol et la roche. Mais cela fait fi de la distinction entre deux types de carbone : l'un extrait de fossiles enfouis depuis des millions d'années et l'autre présent dans le cycle naturel du carbone dans la troposphère, là où la vie commence. Selon cette vision, pour atteindre la neutralité carbone, des millions d'arbres doivent être plantés pour « compenser » le carbone actuellement stocké dans la végétation, les zones humides, le sol et les océans, ou par le biais de technologies BECCS et autres.

Même si ce récit de neutralité carbone n'a aucun fondement scientifique, dans la pratique, il perpétue la croyance selon laquelle la technologie va nous « sauver » et par conséquent atténue le sentiment d'urgence autour de la nécessité d'arrêter l'extraction de combustibles fossiles. Les entreprises cherchent à « brûler maintenant, compenser plus tard » (ou, en d'autres termes, « payer pour polluer ») et, par conséquent, les émissions de carbone continuent d'augmenter. Cela a également accéléré la destruction du monde naturel en augmentant la déforestation et la température de la planète. Aucun modèle dépendant au pétrole et énergivore ne peut être neutre en carbone.

Agriculture intelligente face au climat (ASC)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a introduit ce terme en 2010, et l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat (GACSA) a été officiellement lancée lors de la COP24 en novembre 2014.

L'ASC (Agriculture de Soutien Communautaire) est une proposition de transformation et de réorientation du système agricole, dans le but de soutenir d'énormes industries agroalimentaires. L'ASC a été annoncé comme un moyen efficace de garantir la sécurité alimentaire dans un climat instable. Mais en réalité, il vise à déplacer l'agriculture familiale et paysanne et à mettre fin aux connaissances et techniques agricoles traditionnelles, y compris le soin et l'entretien de variété de semences hybrides développées et pratiquées par les communautés paysannes depuis des temps immémoriaux. L'ASC conduit à monopoliser l'utilisation de l'eau, à occuper des terres et à dépendre de produits agrochimiques toxiques et de semences génétiquement modifiées contrôlées par des entreprises. Pour ces raisons, les mouvements et organisations paysannes, ainsi que tous ceux qui s'opposent aux fausses solutions climatiques, ont dénoncé l'ASC (Agriculture de Soutien Communautaire). Cette structure et la mentalité qui en découle ne font qu'augmenter le profit et le contrôle des « Big Ag »* et, par la même occasion, profite et promeut les marchés carbone.

*« Big Ag » est le nom donné à toutes les grosses entreprises agroalimentaires

Décarbonation

La décarbonation fait allusion aux actions qui permettent au modèle de croissance économique illimitée de se poursuivre tout en émettant moins de CO₂. Cependant, elle devrait faire référence à l'élimination de la consommation de combustibles fossiles dont la structure moléculaire est à base de carbone et dont la combustion libère des polluants qui affectent la santé des personnes et les écosystèmes, comme les gaz à effet de serre qui réchauffent la surface de la Terre et ont un impact sur le climat à l'échelle mondiale. Le CO₂ est le plus abondant de ces gaz issus de l'activité humaine.

Géo-ingénierie

La géo-ingénierie est une dangereuse et fausse solution à la crise climatique portée par les gouvernements et les entreprises qui promeuvent des schémas hypothétiques d'intervention humaine à grande échelle dans les océans, le sol et l'atmosphère, dans le but de "minimiser le changement climatique". La géo-ingénierie promeut des « solutions », basées sur la spéculation et la manipulation de la science, qui se transformeront en opportunités commerciales rentables. Rien ne prouve que ces propositions soient efficaces. Cependant, on s'inquiète de plus en plus des conséquences potentielles, dévastatrices et massives qu'ils auraient sur le climat, la nature et les moyens de subsistance des populations. Ces propositions augmenteraient de manière disproportionnée les impacts - certains irréversibles - sur la Terre et les communautés locales, en particulier celles des pays du Sud.

La géo-ingénierie propose de s'attaquer aux symptômes du changement climatique, mais ignore ses causes structurelles et ouvre les portes à la poursuite de l'extraction et de la consommation de combustibles fossiles. Cela suggère que l'humanité développera bientôt la technologie pour éviter et inverser l'effondrement climatique. Ces technologies se sont avérées si controversées que la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique a établi un moratoire sur la géo-ingénierie en 2020. Le moratoire a été violé à plusieurs reprises, par le biais de projets tels que la gestion du rayonnement solaire en injectant des aérosols dans la stratosphère, en blanchissant les nuages, en tirant des coups de feu dans le ciel pour dissiper la pluie, ou en rejetant des microbilles de verre dans l'océan et sur les surfaces gelées en Alaska.

Solutions fondées sur la nature (NBS) ou SfN

Les solutions basées sur la nature (SBN) sont des « solutions » permettant au capitalisme de continuer à extraire et à détruire la nature. Le terme a été utilisé pour la première fois vers 2009. Les NBS ou SfN sont soutenus par les Nations Unies, mais également par des sociétés pétrolières comme Shell, Chevron, Total, ENI et BP, des sociétés minières comme BHP et des organisations de conservation comme l'UICN, The Nature Conservancy et Conservation International. Grâce aux SfN, les entreprises peuvent justifier leur activité polluante en affirmant qu'il n'est « pas nécessaire de laisser des combustibles fossiles dans le sol; ni d'arrêter l'agriculture industrielle ou l'exploitation minière » parce que, soi-disant, « les arbres, le sol et les océans peuvent absorber le CO₂ qui provient des combustibles fossiles ».

Ces entreprises préfèrent les terres débarassées des communautés, des peuples autochtones et des paysans. Là où ce n'est pas possible, les entreprises cherchent à payer pour leurs services environnementaux. Les SfN permettent également l'appropriation de ces terres pour compenser la perte de biodiversité ou la pollution de l'eau résultant de l'agriculture industrielle ou des activités extractivistes.

Zéro Emission Nette

Les décideurs, les responsables gouvernementaux, les organismes multilatéraux, les institutions financières internationales (IFI), les ONG et les sociétés transnationales utilisent de plus en plus le terme «Zéro Emission Nette» comme stratégie pour verdir leur image et fuir leur responsabilité, détourner l'attention et semer la confusion dans l'esprit du public pour éviter de s'attaquer sérieusement à la crise climatique. Le « net zéro » masque la croyance selon laquelle les pollueurs peuvent continuer à polluer comme d'habitude – voire augmenter leur consommation de combustibles fossiles – en « compensant » leurs émissions de différentes façons. Ce modèle transforme les émissions en une équation mathématique simpliste : la quantité totale d'émissions ajoutées dans une zone est « soustraite » d'une autre. La notion de « net zéro » cache une réalité perverse : la poursuite de la pollution, le soutien à des expériences de géo-ingénierie dangereuses, le soutien à la plantation d'arbres et à la monocultures, et la continuation de projets comme REDD+ ou des solutions fondées sur la nature - tout cela pour créer du business, comme les systèmes d'échange de droits d'émission, de sorte que ceux qui portent la responsabilité historique de la crise climatique pourront continuer à en tirer profit sans s'attaquer aux causes structurelles de la crise. La mise en oeuvre de ces fausses solutions ne fera pas qu'accélérer la crise climatique ; cela augmentera également les inégalités et les injustices structurelles, et même condamnera les communautés historiquement marginalisées et vulnérables à des conditions de vie de plus en plus dégradées, augmentant ainsi leur vulnérabilité.

Mécanismes de compensation

La vision suprémaciste de la gestion de l'environnement a établi un récit pour comprendre et mesurer les impacts de l'activité humaine (et notamment les grands investissements capitalistes) sur les écosystèmes à travers des théories économiques libérales telles que l'économie de l'environnement. Ces théories prétendent éviter, prévenir, atténuer et compenser les dommages environnementaux, dans cet ordre. Pour utiliser une analogie : un mécanisme de compensation revient à prodiguer aux femmes des cadeaux pour « compenser » la violence

quotidienne à leur rencontre. Des compensations sont mises en œuvre dans divers domaines comme le cycle du carbone ou la perte de biodiversité. Il doit être clair qu'un programme de compensation suppose de "compenser" des dommages environnementaux ou d'acheter des "certificats de compensation biodiversité" afin de détruire la biodiversité.

Les méga barrages, les centrales hydroélectriques à grande échelle, les mines, les puits de pétrole, les autoroutes, etc. peuvent entraîner l'extinction d'espèces végétales et animales. Est-il vraiment éthique de parler de compensation d'une vie par une autre ? La compensation fonctionne par équivalences : si on détruit la biodiversité ici, on peut la conserver ailleurs où il y a des espèces animales et végétales similaires ; si nous libérons des gaz à effet de serre ici, nous pouvons payer pour acquérir des crédits carbone, via des projets REDD+, des marchés du carbone ou ailleurs. La méthode n'est donc pas conçue pour prévenir les dommages, mais plutôt pour leur permettre de s'intensifier, tout en obtenant des autorisations pour les « compenser ». Loin de se soucier de l'écosystème et du climat de la Terre, cette logique pose également la question de la conservation par les entreprises : les territoires sont privatisés comme sources de services environnementaux et permettent de gérer des permis de compensation. Ces mécanismes de marché offrent aux grands pollueurs et aux entités transnationales de conservation la possibilité de se cacher derrière des fins lucratives pour continuer à polluer. Ils créent souvent de petites îles « protégées » qui entraînent le déplacement de communautés ancestrales qui ont harmonieusement préservé la terre grâce à leur sagesse et à leurs pratiques.

Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD)

L'une des nombreuses fonctions environnementales des arbres et des buissons, au cours de leur croissance, est la capture du carbone. Lorsqu'un arbre est abattu, ce carbone est libéré sous forme d'émissions de CO₂. De ce fait, la dégradation des forêts et la déforestation sont une contribution essentielle au changement climatique. Lors de la COP13 à Bali en 2007, la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique a reconnu la REDD comme un instrument de lutte contre le changement climatique. Malheureusement, ce concept a aggravé la situation au lieu de l'améliorer. Les mécanismes REDD+ ne tentent pas d'éviter les émissions ou la déforestation ; ils cherchent seulement à émettre moins que ce qui aurait été initialement émis par la déforestation.

Cette idée conduit à plusieurs problèmes différents :

1. Les forêts et les jungles ne sont plus perçues que comme des puits de carbone, sans autres fonctions vitales pour les cultures et les écosystèmes : si un arbre n'est utile qu'à stocker du carbone, alors une forêt en monoculture (appelée aussi désert vert, dépourvu de diversité et dangereuse pour l'eau et le sol) est aussi précieuse qu'une forêt mixte et vivante qui, au-delà de son rôle dans le cycle du carbone, est indispensable pour réguler les flux d'eau, maintenir la biodiversité et assurer la santé des sols, entre autres.
2. Dans de nombreux cas, la REDD+ privilégie les grandes entreprises polluantes (également appelées « carbon cowboys ») et les spéculateurs financiers, puisque la valeur d'une forêt est calculée en fonction de la quantité de carbone qu'elle a stockée. De cette façon, il devient une marchandise. La REDD est un mécanisme compliqué. L'une des principales façons dont cela fonctionne est la suivante : un acheteur de crédits carbone offre à une communauté (souvent des propriétaires autochtones ou des gardiens de forêts) une compensation financière pour ne pas détruire leurs terres qu'ils n'avaient pas l'intention de détruire et qu'ils préservaient déjà. En échange, l'acheteur reçoit des permis carbonés qui peuvent être utilisés par les pollueurs ou comme un actif financier. Ils signent souvent des contrats qui peuvent être secrets ou même rédigés dans des langues non parlées par les communautés concernées, pour des périodes allant jusqu'à 100 ans, avec possibilité de prolongation.
3. La REDD+ transforme les relations culturelles entre les peuples et la nature non humaine. Ces projets privent les communautés de leurs relations avec leur médecine, leur nourriture, leur maison et leur spiritualité intimement liés au territoire. De plus, la REDD+ peut créer une pression pour la déforestation, puisque le système repose sur la création de risques pour les écosystèmes qui s'y trouvent – une incitation perverse.
4. Les contrats REDD+ évaluent les forêts en termes de crédits carbone, leur donnant rien de plus qu'une carte blanche pour continuer à polluer. Par exemple, une compagnie pétrolière qui achète un certain nombre de crédits carbone à une forêt déjà préservée par des méthodes traditionnelles obtient des « licences, permis ou certifications » pour émettre une quantité similaire de gaz à effet de serre partout dans le monde. Par conséquent, il est clair que la REDD n'aide pas à lutter contre le changement climatique, et, de fait, elle

constitue une violation des droits territoriaux des véritables propriétaires de la forêt, les communautés qui prennent soin de la terre, qui comprennent la contribution essentielle des mangroves, jungles, tourbières, forêts et autres à la beauté et à la complexité de la vie sur Terre.

5. Les projets REDD+ violent les droits de la nature : ils interdisent l'utilisation traditionnelle des forêts, la biodiversité ne peut pas être recréée et ils permettent des émissions continues de CO₂, contaminant l'eau et détruisant la biodiversité.

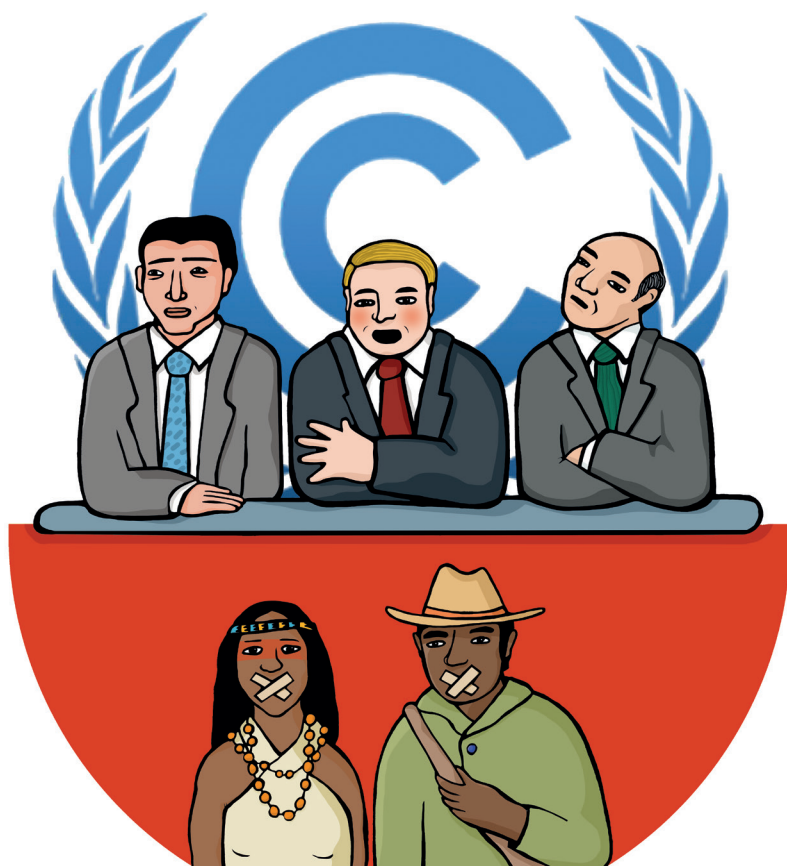
Valorisation énergétique des déchets

Dans un système qui génère de plus en plus de déchets, nous sommes confrontés à une recherche effrénée de solutions à court terme comme l'enfouissement ou l'incinération des déchets (et la valorisation énergétique des déchets). Cette utilisation supposée des déchets pour l'énergie produit des sous-produits toxiques, pollue l'air et contribue au changement climatique. Les coûts en sont externalisés sur les personnes et l'environnement. Les incinérateurs émettent plus de CO₂ (par mégawattheure) que les centrales électriques au charbon, au gaz naturel ou au mazout. De plus, l'incinération est la méthode la plus coûteuse de production d'énergie et de traitement des déchets, créant un fardeau économique important pour les villes. L'idée que les déchets disparaissent ou sont réutilisés décourage les efforts de réduction des déchets et l'attention portée à la nature, créant une incitation perverse à générer plus de déchets.



3

LE JARGON DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Adaptation

Avec l'atténuation, l'adaptation est un terme largement utilisé par les Nations Unies depuis 2000 pour éviter de discuter de la politique du pétrole, du capitalisme, de l'extraction et de la combustion des combustibles fossiles. En tant qu'objectif international officiel de l'action climatique, l'adaptation signifie préparer le capitalisme à un climat de plus en plus imprévisible et instable. Comme pour l'atténuation (voir ci-dessous), l'idée est que le climat est une sorte de « nature » sans rapport avec la « société » qui ne peut être pleinement comprise que par des scientifiques professionnels. Ainsi, à mesure que le climat change, les dirigeants politiques consulteront ces scientifiques sur les meilleurs moyens pour les sociétés de s'adapter afin que le capitalisme qui a basé son économie sur le pétrole puisse continuer.

Budget carbone

Désormais largement utilisé, le « budget carbone » est entré dans le lexique des scientifiques, des économistes et des gouvernements dans les années 1990. C'est l'un des principaux termes utilisés dans le jargon du changement climatique, y compris par de nombreuses organisations alliées. Le principe de base est que le changement climatique est un problème causé par la migration des molécules de CO₂ au mauvais endroit : l'atmosphère. Selon cette logique, la meilleure façon de faire face au changement climatique n'est pas de s'attaquer au capitalisme, mais plutôt de stopper cette migration de CO₂. Le concept de budget carbone suggère que les membres de l'ONU doivent parvenir à un accord sur la quantité supplémentaire de CO₂ qui sera autorisée à atteindre l'atmosphère. En d'autres termes, ils doivent décider quelle est la part du « budget mondial du carbone » restant et qui sera autorisé à l'utiliser. Par conséquent, il semble que lorsque ce budget sera épuisé, les dirigeants mondiaux interviendront pour empêcher d'autres molécules de CO₂ d'atteindre l'atmosphère.

Responsabilité commune mais différenciée (CBDR)

La CBDR fait référence à l'un des principes adoptés par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1992, qui place la responsabilité de la crise climatique sur les pays du Nord (appelés pays « Annexe 1 »). Ces obligations comprennent l'avancement des politiques, des programmes et des décisions pour lutter contre les changements climatiques. Le concept signifie que les pays du Sud, bien qu'ils ne soient pas responsables du problème, peuvent contribuer à atténuer les crises climatiques conformément à leur responsabilité différenciée.

En d'autres termes, les pays qui n'ont PAS provoqué la crise climatique et qui sont les plus vulnérables aux catastrophes climatiques sont contraints - de manière impérialiste, raciste et coloniale - d'assumer des rôles et des fonctions dans a) une structure de vente de services environnementaux, de commercialisation des écosystèmes et la financiarisation de la nature, b) des méthodes pour mettre en place de fausses solutions climatiques et c) un système de financement climatique avec diverses conditions, dettes et investissements nécessaires. Les pays dont l'histoire et le modèle économique ont provoqué la crise climatique ont fait chanter le reste du monde, déclarant qu'ils n'assumeraient la responsabilité de cette catastrophe que si les autres pays acceptaient leurs « responsabilités communes mais différenciées » en imposant à tous les autres leurs activités "vertes" et leur économie basée sur la compensation.. La responsabilité du Nord global comprend la reconnaissance de sa dette climatique envers le Sud global, qui doit être remboursée immédiatement.

Conférence des Parties (COP)

Les Conférences des Parties (COP) sont les sessions de travail des pays Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Chaque pays envoie une délégation de responsables gouvernementaux ou leurs mandataires chargés de faire avancer les engagements signés et adoptés par les Parties (c'est-à-dire les pays). Malheureusement, les délégations des pays du Nord mondial sont financées par des entreprises, des sociétés et des syndicats des secteurs du pétrole, de la finance, des services environnementaux et de l'énergie, et représentent donc leurs intérêts. De même, de nombreux responsables cherchent à faire avancer leurs propres agendas commerciaux nationaux. Pour cette raison, les COP ne représentent ni ne promeuvent les intérêts environnementaux et ne reconnaissent pas les causes du changement climatique comme un problème mondial. Au contraire, ils imposent des politiques de capitalisme vert et de compensation carbone par le biais du lobbying, de la corruption et de la coercition. Les COP sont simplement des sommets d'affaires ; éviter l'extraction et autres véritables solutions ne sont jamais discutées. C'est pourquoi, depuis les premières négociations officielles, les organisateurs ont organisé un Sommet des peuples en parallèle, où les victimes des catastrophes climatiques et les communautés résilientes expriment les solutions qu'ils apportent face au réchauffement climatique.

Atténuation

Parallèlement à l'adaptation, l'atténuation est un terme largement utilisé par les Nations Unies depuis 2000 pour éviter de discuter du capitalisme, de l'extraction et de la combustion des combustibles fossiles. En tant qu'objectif officiel de la politique climatique au niveau national, l'atténuation signifie rendre le changement climatique « moins mauvais ». L'idée est que le climat est une sorte de « nature » sans rapport avec la « société » et que seuls les scientifiques professionnels peuvent pleinement comprendre les effets d'un excès de molécules de CO₂. Par conséquent, la meilleure façon pour les élites politiques de s'assurer que le changement climatique est « moins mauvais » est de consulter ces experts sur les moyens les moins chers de réduire l'excès de molécules, tout en continuant à extraire et à brûler des combustibles fossiles et à défendre le capitalisme.

Contributions déterminées au niveau national (CDN)

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont au cœur de l'Accord de Paris. Ils font référence aux efforts supposés que les pays signataires feront pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les NDC définissent la base de référence de chaque pays pour le lancement de programmes de compensation carbone dans le monde entier. Cet objectif sera atteint grâce à l'utilisation des résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale (ITMO), de nouveaux biens sur le marché du climat. Cela fonctionne comme ceci : un pays du Sud global promet dans sa CDN qu'il réduira ses émissions d'un certain pourcentage, mais qu'il peut augmenter cette réduction s'il offre une « contribution » économique. Cela incite les pays à gonfler leurs supposées émissions futures inconditionnelles, pour augmenter la différence entre ces émissions et celles qui dépendent de l'argent. Cette différence est vendue sous forme d'ITMO, et par conséquent, en compensation carbone, à d'autres pays ayant des plans de réduction moins ambitieux. Les NDC sont un mensonge déguisé en promesse ; nouveaux portefeuilles des États dans les négociations climatiques.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

La CCNUCC est un traité fondateur de la réponse politique des États face à la crise climatique. Elle a été adoptée le 9 mai 1992 et est entrée en vigueur deux ans plus tard. Elle a été modifiée en 1997 avec l'ajout du protocole de Kyoto, qui a officiellement lancé les mécanismes du marché du carbone. La COP est l'organe

ou l'autorité suprême de la CCNUCC. Bien que ses amendements et ajouts visent à établir des mesures plus énergiques et juridiquement contraignantes, la CCNUCC n'a pas été à la hauteur de l'efficacité ou des résultats escomptés, principalement en raison de l'emprise des entreprises. Au lieu de cela, elle est devenue un espace de négociation pour bloquer et retarder les solutions climatiques urgentes dont nous avons besoin.

L'Accord de Paris

L'Accord de Paris est un traité négocié sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La mise en œuvre de l'Accord de Paris aura de graves conséquences pour les peuples, les terres, les forêts, le climat et la Terre elle-même : il établit un marché mondial du carbone et redouble de fausses solutions, aggravant la crise dans des proportions dévastatrices. L'accord met fin au principe de responsabilité commune mais différenciée (RCMD).

Toutes ses mesures sont basées sur la coopération volontaire. Il booste des projets comme REDD+ et bien d'autres. En somme, il ne s'agit pas d'un traité pour lutter contre le changement climatique, mais plutôt d'un accord mondial sur le commerce du carbone. Ses mesures ne tentent même pas de maintenir le réchauffement de la Terre en dessous des augmentations de température nécessaires pour éviter une catastrophe climatique irréversible. La mise en œuvre de l'Accord de Paris ne s'attaquera jamais à la cause du réchauffement climatique - l'extraction et la combustion de combustibles fossiles. Pour cette raison, les personnes, les mouvements et les organisations doivent dénoncer et continuer à résister à l'extractivisme, à l'expansion de l'agriculture industrielle et de l'élevage, au développement galopant et à l'étalement urbain, aux infrastructures non durables, aux énergies renouvelables des entreprises et aux fausses solutions climatiques. L'Accord de Paris opère dans un cadre de consensus « forcé » vers une transition verte qui centralise les mécanismes de marché – ce qui ne fera qu'accélérer l'effondrement.

Vulnérabilité

La vulnérabilité est intentionnellement définie en utilisant des termes et des chiffres qui évitent d'incorporer les violations des droits de l'homme, les inégalités ou les impacts des industries extractivistes comme des facteurs clés de la vulnérabilité accrue au changement climatique. Les communautés du monde entier subissent

les impacts non seulement du changement climatique, mais aussi des activités extractives et polluantes qui sont justifiées comme « nécessaires » à la croissance économique. Les communautés appauvries, dépossédées de leurs terres, territoires et droits par le système capitaliste, extractivistes et patriarcal, sont les plus vulnérables au changement climatique. Pourtant, ils détiennent de vraies solutions à la crise climatique. Les concepts de vulnérabilité et de risque doivent être redéfinis et dotés de nouvelles significations, conformément aux principes mondiaux de justice climatique.



4

STRATÉGIES DES ENTREPRISES ET DES ÉTATS



Captation des entreprises et complicité du gouvernement

Les entreprises travaillent délibérément et intentionnellement pour s'assurer que les décisions prises dans les espaces réglementaires nationaux et multilatéraux sont conçues pour protéger leurs intérêts et permettre à leurs activités extractivistes et polluantes de se poursuivre, garantissant ainsi leur flux constant de profits. De la même manière, les États et les décideurs ont intérêt à protéger les investissements des entreprises privées et transnationales, afin de démontrer au public le succès mesuré par des indicateurs macroéconomiques. Ils ont également un intérêt personnel dans leur propre gain financier, dérivé de la « faisabilité » des « activités économiques » qui nuisent aux personnes et à l'environnement. La complicité gouvernementale est le résultat d'un manque de volonté politique pour opérer des transformations profondes ainsi que des petits intérêts d'enrichissement personnel auxquels les responsables gouvernementaux sont habitués. Dans de nombreux cas, la « complicité du gouvernement » est un terme plus approprié que la « capture des entreprises », pour éviter d'envoyer un message romantique ou paternaliste sur le gouvernement en place. Malheureusement, des espaces multilatéraux comme les Nations Unies ont été capturés par des sociétés transnationales. Cela a permis aux crises du climat, de l'alimentation, du logement, de l'assainissement et de la santé de devenir des affaires plutôt que des urgences à résoudre immédiatement.

L' économie verte

L' « économie verte » est un modèle économique de réinvention du capitalisme émergeant de l'évidence que nous avons déjà dépassé les frontières de nos limites planétaires et sociales. Il s'agit de l'idée fautive, ou oxymore, du développement durable. Il affirme qu'il est possible de maintenir le rythme et la logique d'une croissance économique infinie - une philosophie qui a déjà approfondi les causes et les impacts de l'effondrement climatique. Il utilise des stratégies de marketing comme le greenwashing, l'économie circulaire, la bioéconomie et les SfN, entre autres. Cela conduit à son tour à des politiques injustes pour les communautés.

Greenwashing

Le greenwashing est la fautive « environnementalisation » de la marchandisation de la vie. Il s'agit d'une stratégie rhétorique et discursive qui fétichise les biens comme « verts » - tout en masquant les impacts environnementaux externalisés de l'extractivisme et de l'accumulation par dépossession qui caractérisent les biens produits sous le capitalisme. Sa stratégie marketing consiste en une publicité mensongère pour convaincre le public d'acheter des produits soi-disant respectueux

de l'environnement. Le greenwashing, également connu sous le nom de « green sheen », se retrouve également dans l'élaboration des politiques qui promeuvent de fausses solutions.

Le terme de sécurité juridique des investissements

Le terme de sécurité juridique des investissements fait référence à un ensemble de réglementations nationales et internationales élaborées pour « attirer » les sociétés transnationales et les investisseurs nationaux et garantir la rentabilité à long terme de leurs opérations. Historiquement et par coïncidence, ces réglementations ont toujours été imposées en contournant et en manipulant les processus démocratiques, à l'encontre de la volonté du peuple, et la résistance des organisations ouvrières, des communautés paysannes, des groupes autochtones et autres. Ces réglementations reposent sur le sacrifice des droits des personnes ou sur la destruction des protections environnementales. Les pratiques courantes des États incluent l'emploi non déclaré, la perte du droit à la consultation préalable ou le changement délibéré d'utilisation des terres, ainsi que des subventions et des permis pour l'évasion fiscale autour des activités industrielles et extractivistes. Par exemple, de nombreux pays pourraient prendre des mesures vers une transition énergétique juste ; cependant, les entreprises utilisent la sécurité juridique des investissements pour poursuivre ces pays devant des tribunaux d'arbitrage internationaux pour des millions en compensation.

Droit au développement

Tant qu'il existe des responsabilités historiques et différenciées dans la crise climatique entre les pays « développés » et « en développement » (mal nommés), les actions et les contributions doivent tenir compte de cette différenciation. Pourtant, ce « droit » est fréquemment utilisé pour justifier des politiques écologiquement et socialement désastreuses. En ce qui concerne le climat, le droit au développement est utilisé pour éviter de prendre des mesures décisives pour s'attaquer aux causes du réchauffement climatique. Pendant ce temps, les pays « en développement » subissent un extractivisme intense au nom de ce « droit », contournant la contradiction fondamentale entre développement capitaliste et la vie qui a conduit à la crise climatique actuelle.



5

SOLUTIONS PAR LES PEUPLES



L'agroécologie

L'agroécologie est une science, un ensemble de savoirs, un mouvement et une pratique qui applique des savoir-faire écologiques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et de la production alimentaire. Elle entretient une relation étroite, respectueuse et en harmonie avec la Nature, et intègre santé de l'écosystème, commerce équitable, réseaux renforcés et valeur ajoutée. Dans sa version non anthropocentrique, l'agroécologie représente une alternative pour régénérer et soigner les terres et les réseaux de vie.

Contentieux des changements climatiques

Après plus de deux décennies de retard, d'inefficacité, d'excuses, d'accaparement des entreprises et d'ingérence politique, ainsi d'échec des négociations internationales sur le climat, les litiges climatiques offrent une voie alternative. Ils ont le potentiel de forcer les industries polluantes à cesser leurs activités, à fournir des réparations pour les dommages causés et à protéger les droits des communautés vulnérables, en peu de temps. Cette stratégie est encore en cours de développement, a une jurisprudence limitée et il y a des limites à son pouvoir dans la grande majorité des pays. Malgré cela, au cours de la dernière décennie, il y a eu des cas de litiges climatiques couronnés de succès dans le monde entier. Les personnes et les organisations peuvent l'utiliser comme un outil pour tenir les grands pollueurs - à la fois les entreprises et les gouvernements - responsables et pour exiger des garanties pour les droits des communautés vulnérables et des victimes de l'extractivisme.

Gestion communautaire des terres

Le terme fait référence à la gestion et aux soins que les réseaux communautaires fournissent pour maintenir la vie, la terre et les biens communs, dans des relations d'interdépendance entre les personnes et la Terre. Les communautés détiennent la sagesse de leurs territoires : elles connaissent leurs besoins et mettent en œuvre des technologies qui apportent de véritables solutions de soins, une régénération, une réparation et une croissance durables. La gestion communautaire des terres est un acte de résistance qui va au-delà de la conservation (mal étiquetée) des « ressources naturelles » et des écosystèmes, embrassant des relations profondes, dignes et créatives avec la nature pour préserver la vie sur Terre.

Décroissance

La décroissance, un concept originaire d'Europe, fait référence à la réduction de la consommation et de la production dans le but d'améliorer le bien-être humain, les conditions écologiques et l'équité dans le monde, ainsi que le bien-être de la nature et de ses ressources.

Souveraineté énergétique

Cette approche va au-delà du simple accès à l'énergie, établissant le droit à l'énergie comme bien commun et élément clé d'une vie digne. La souveraineté énergétique implique une prise de décision partagée et la mise en œuvre communautaire de projets de production, de distribution et de contrôle de l'énergie qui respectent les cycles écologiques de la nature. C'est un modèle de production et de distribution d'énergie juste, avec une équité dans le contrôle, l'utilisation et les effets de l'énergie produite, reconfigurant son échelle, sa propriété, son utilisation et sa gestion.

Centrer les intérêts des communautés et la lutte pour l'autonomie et l'autogestion signifie également résister aux projets massifs de « développement » réclamer les dettes dues et futures de ces projets et dénoncer le système actuel qui libère les infrastructures énergétiques à base de combustibles fossiles pour « alimenter » les structures prédominantes politiques, économiques, sociales et de contrôle de la nature qui conduisent à l'effondrement mondial.

Souveraineté et autonomie alimentaire

La souveraineté alimentaire est un concept inventé par Via Campesina et discuté lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Il part du postulat que les peuples, les pays et les groupes de pays ont le droit de déterminer leurs propres politiques alimentaires et agricoles. La souveraineté alimentaire donne la priorité à la production agricole qui nourrit les populations ; à l'accès à la terre, aux semences et aux prêts ; à la consommation responsable et informée ; au respect du travail des agriculteurs ; et aux prix équitables pour une production durable. Il comprend également des contrôles et des protections pour les paysans contre les importations agricoles et alimentaires artificiellement bon marché, la concurrence déloyale et le dumping.

L'autonomie alimentaire reconnaît qu'au-delà de la souveraineté alimentaire, il existe diverses visions du monde, l'autodétermination et les modèles de gestion parmi les communautés paysannes et les communautés de consommateurs. La notion est conforme aux politiques communales qui transcendent la dépendance vis-à-vis des États-nations, en particulier face à la manipulation et à la subordination du gouvernement par les entreprises agroalimentaires.

Une transition énergétique juste et centrée sur l'humain

Une transition énergétique juste et centrée sur les populations est un processus de changement du système énergétique actuel - et, par conséquent, du système capitaliste - de et par les populations. Cela signifie que la transformation est basée sur une prise de décision collective et démocratique, permettant des changements dans la façon dont l'énergie est produite et consommée, pour surmonter la crise énergétique et climatique qui constitue la crise systémique mondiale.

Une transition énergétique juste et centrée sur les populations vise à construire un nouveau système énergétique dans lequel l'énergie est considérée comme un droit et un bien commun qui répond aux besoins énergétiques des populations dans la dignité et l'inclusion sociale, en harmonie avec la Nature. D'un point de vue socio-écologique et politique, il aborde la concentration de la propriété, de la richesse et du pouvoir des sources d'énergie, exploitant le potentiel d'une énergie propre et écologique au niveau local. Il vise à établir un système énergétique ancré dans la souveraineté énergétique, y compris l'élimination de la consommation de combustibles fossiles, la décolonisation, la décentralisation, la démarchandisation, la dépatricatation et la dématérialisation, dans lequel les droits des peuples et des territoires et les droits de la Terre Mère sont fondés sur le principe d'énergie communale, en construisant une nouvelle culture énergétique, avec une éthique et une justice socio-environnementale.

Garder les combustibles fossiles dans le sol

L'appel à garder les combustibles fossiles dans le sol (ou "laisser le pétrole dans le sol !") pour faire face à la crise climatique est inspiré par la résistance et les luttes locales contre l'extraction du pétrole, afin de protéger les terres, les territoires et

les peuples de la pollution et de la dépossession.

Le concept a été présenté pour la première fois sur la scène internationale par Oilwatch International en 2004 lors de la COP10 à Buenos Aires. Depuis lors, des dizaines d'organisations sociales et de mouvements sociaux à travers le monde ont adopté l'idée, faisant prendre conscience que la manière la plus pratique, concrète et mesurable de ralentir le réchauffement climatique est de le couper à la source. Cette stratégie contraste fortement avec les fausses solutions qui se sont imposées dans les négociations internationales sur le climat au cours des dernières décennies et qui cherchent à perpétuer la dépendance au pétrole.

Pertes et dommages et réparation complète

La CCNUCC utilise le terme « pertes et dommages » pour désigner les dommages causés par le changement climatique. Cependant, les pays les plus responsables du réchauffement climatique et ceux les plus touchés par la crise climatique ont toujours été en désaccord sur la responsabilité et l'indemnisation due pour de tels dommages.

De nos jours, les négociations sur les pertes et dommages se concentrent sur la recherche de ses impacts et les dialogues sur le « financement » plutôt que sur la reconnaissance et la restitution de la dette climatique.

Dans le cadre de la justice climatique, les pertes et dommages doivent être un processus de « réparations globales » qui comprend indemnisation, responsabilité civile et pénale et restauration des droits des êtres humains et de la nature, rendant justice aux victimes et, surtout, garantissant que le préjudice ne se répète pas. De plus, il doit être à l'abri des propositions qui augmenteraient la dette, ajouteraient des conditionnalités ou favoriseraient de fausses solutions climatiques.

Zero gaspillage

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnaît les programmes qui réduisent, réutilisent et recyclent les déchets municipaux comme des méthodes efficaces et à fort impact pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le principe fondamental du zéro déchet est la restitution en toute sécurité de tout ce que nous produisons et consommons à la nature ou à la société. Nous devons adopter des principes de conservation des matériaux, de réduction des

déchets toxiques et d'accès et de distribution équitables des ressources pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C. De plus, ces solutions, y compris la réduction des déchets, la reconception, le compostage, le biogaz, la responsabilité des producteurs, la transformation des habitudes de consommation, l'autonomisation des communautés et le recyclage, pourraient être mises en œuvre dès aujourd'hui en utilisant les innovations existantes, avec des résultats immédiats. Les recycleurs de base et les décideurs politiques et praticiens innovants ont déjà démontré que le zéro déchet est une stratégie viable.

Ensemble, ces stratégies pratiques et ascendantes fournissent certaines des meilleures solutions urbaines décentralisées pour réduire la pollution climatique et présentent d'énormes opportunités pour développer des économies locales dynamiques.



GLOSSAIRE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE

est publié par la
Plateforme Latino-américaine et Caribéenne pour les éditeurs du climat

Éditeurs

Andrea Echeverri

Ivonne Yánez

Johanna Molina

Larry Lohmann

Liliana Buitrago

Martin Vilela

Nathalie Rengifo

Osver Polo



Illustratrice et designer

Paulina Veloso

Traduction française

Nicole Jungo El-Najjar



juin 2022

Plate-forme latino-américaine et caribéenne for Climate Justice est formé par

Acción Ecológica (Ecuador)
AfrosRD (República Dominicana)
CENSAT Agua Viva (Colombia)
Centro de Estudios Superiores Universitarios - Universidad Mayor de San Simón - CESU-UMSS
(Bolivia)
Coalición Mundial por los Bosques (Latino América)
Colectivo de Geografía Crítica (Ecuador)
Colectivo VientoSur (Chile)
Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala – CONAVIGUA (Guatemala)
Coordinadora Nacional de Inmigrantes de Chile (Chile)
Corporate Accountability (Latino América)
Equipo de Colaboración y Reflexión ECORE (Honduras)
Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional - FASE (Brasil)
Frente de Lucha por la Soberanía Alimentaria (Argentina)
GAIA en Latino América y el Caribe
HEÑOI (Paraguay)
Iniciativa Amotocodie (Paraguay)
LIDECS (México)
Marcha Mundial de las Mujeres Internacional
Marcha Mundial de las Mujeres - Bolivia
Marcha Mundial de las Mujeres - Chile
Movimiento Ciudadano frente al Cambio Climático – MOCICC (Perú)
Movimiento por el Agua y los Territorios – MAT (Chile)
Naturaleza de Derechos (Argentina)
Observatorio de Ecología Política de Venezuela (Venezuela)
Plataforma Boliviana Frente al Cambio Climático (Bolivia)
Red boliviana de Mujeres Transformando la Economía – REMTE (Bolivia)
Taller Ecologista (Argentina)
TierraActiva - Perú (Perú)
Unidad Ecológica Salvadoreña – UNES (El Salvador)
350.org América Latina



Suivez-nous sur



JusticiaClimaticaLA



@pjclimatica

Contactez-nous

comunicaciones@plataformajusticiaclimatica.org